

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2020 -  
- COMPTE RENDU -**

**PRESENTS :**

Rodrigue DESMET – Antonio DA SILVA – Chantal NYS – Patrick BOSSUT – Annick CASTELEIN – Thibault TELLIER – Anne THOREZ – Peggy ROBERT – Claudine ZAHM – Réjane CASTEL – Rose-Marie BUCHET – Dany DELBECQUE – Claudie RIUS – Laurent WINDELS – Vincent LEDOUX – Thierry MITTENAERE – Xavier DUQUESNE – Mustapha GUIROUS – Franck GILME – Alexandra COUSTY – Fernando ROCHA – Jonathan GLIBERT – Patrick VANDAMME – Jean-Luc WABANT

**PROCURATIONS :**

Thérèse-Marie COUVREUR donne procuration à Peggy ROBERT  
Michel PETILLON donne procuration à Antonio DA SILVA  
Colette DEBEUF donne procuration à Chantal NYS  
Jean-Valéry MONVOISIN donne procuration à Laurent WINDELS  
Natalie CARDON donne procuration à Thierry MITTENAERE  
Jaquelina FONSECA donne procuration à Xavier DUQUESNE  
Louis COSYN donne procuration à Anne THOREZ  
Eric ZAJDA donne procuration à Jean-Luc WABANT

**ABSENTE :**

Amandine PANZERA

**SECRETAIRE :**

Jonathan GLIBERT

*Présentation de l'éphéméride*

*Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2019*

**1.01- PERSONNEL MUNICIPAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION**

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.02- PERSONNEL MUNICIPAL – LEVEE DE PRESCRIPTION QUADRIENNALE D'UNE CREANCE DE LA CNRACL**

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation de la levée de prescription quadriennale d'une créance de la CNRACL selon le détail ci-dessous :

AGENT	ANNEES	MONTANT
Agent	En partie les années 1984 et 1985	209,29 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.03- CANDIDATURE AUX LABELS « TERRE DE JEUX 2024 » ET « CENTRE DE PREPARATION AUX JEUX » – ENGAGEMENT DE LA VILLE DE RONCQ**

Après débat a été adoptée la délibération sur la candidature de la Ville de Roncq aux labels « Terre de Jeux 2024 » et « Centre de préparation aux Jeux ». Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de signer tout acte afférent ce dossier.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.4- CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE TREFONCIERE SUR DES TERRAINS COMMUNAUX AU PROFIT DE VINCI IMMOBILIER – OPERATION CHARLET – 31 RUE DE LA LATTE**

Après débat a été adoptée la délibération sur la constitution d'une servitude tréfoncière sur des terrains communaux au profit de Vinci immobilier (parcelles AK 881 et 884).

Le groupe VINCI réalisera une nouvelle conduite d'eau pluviale reliant le bassin de stockage au fossé situé boulevard d'Halluin.

La réalisation de cette servitude fera l'objet d'une indemnité estimée à 13 000 € avec remise en état du terrain par le groupe VINCI.

Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer la convention avec le groupe Vinci.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.05- BILAN DES OPERATIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA COMMUNE EN 2019**

Présentation du bilan des opérations immobilières effectuées en 2019 :

ACQUISITIONS MUNICIPALES				
Désignation du bien	Cédant	Montant	Date de l'acte	Objectif
NÉANT				
CESSIONS MUNICIPALES				
Désignation du bien	Acquéreur	Montant	Date de l'acte	Objectif
Parking rue Paul Espeels Parcelle AK 950	M et Mme GREMBERT	55 392,54 €	28/06/2019	Désaffectation et déclassement du parking
Parking rue Paul Espeels Parcelle AK 951	M et Mme DESROMAUX	25 137,98 €	18/10/2019	Désaffectation et déclassement du parking
377 rue de Lille Parcelles AK 425 - AK 426 et AK 427	SA d'HLM Notre Logis	1 500 000,00 €	18/09/2019	Cession d'un bien municipal en vue d'un programme de logements adaptés aux personnes âgées (89 logements locatifs sociaux)

**1.06- VENTE AUX ENCHERES DE MATERIELS ET MOBILIERES MUNICIPALES SUR UN SITE DE VENTE EN LIGNE – ANNEE 2019 – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

Présentation des biens cédés durant l'année 2019 selon le détail ci-dessous :

N° d'immobilisation	Désignation de l'immobilisation	Valeur d'acquisition	Valeur nette comptable au 31/12/2019	Prix de cession	Moins value	Plus value
318/01	Saleuse	16 381,35 €	Bien amorti	250,00 €	- €	250,00 €
138/01- 706/01- 712/01	Camion Volvo benne	55 115,76 €	Bien amorti	5 100,00 €	- €	5 100,00 €
840/01	Pulvérisateur Vitch 3 points	1 300,00 €	Bien amorti	150,00 €	- €	150,00 €
487/01	Aspirateur à feuilles	1 572,82 €	Bien amorti	358,00 €	- €	358,00 €
01256/03	Four électrique pour céramique	5 404,66 €	Bien amorti	1 200,00 €	- €	1 200,00 €
1091/01	Renault Clio immatriculé 493-CEC-59	26 300,00 €	Bien amorti	1 050,00 €	- €	1 050,00 €
1540/01	Renault Clio 3 Immatriculé 502-CMX-59	13 990,00 €	Bien amorti	1 650,00 €	- €	1 650,00 €
Bien non valorisé à l'actif	Distributeur d'engrais	- €	-	150,00 €	- €	150,00 €
Bien non valorisé à l'actif	Calèche	- €	-	100,00 €	- €	100,00 €
323/01	Renault Mascott Immatriculé 5146-ZS-59	31 436,01 €	Bien amorti	3 859,00 €	- €	3 859,00 €
ADMIN-016 (n°inventaire)	Mezzanine métallique	- €	-	1 208,00 €	- €	1 208,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>151 500,60 €</b>	<b>-</b>	<b>15 075,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>15 075,00 €</b>

**1.07- FISCALITE LOCALE 2020 – MAINTIEN DES TAUX COMMUNAUX**

Après débat a été adoptée la délibération sur le maintien des taux communaux pour l'année 2020 à savoir :

TAXES	TAUX 2020
Taxe d'habitation (TH) TAUX « GELE » de 2020 à 2022 inclus	32,12 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	31,02 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	52,39 %

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.08- BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2020**

Après débat a été adoptée la délibération sur le budget primitif 2020 qui s'équilibre à hauteur de 19 462 000 €.

- Section de fonctionnement : 16 072 000 € ;

- Section d'investissement : 3 390 000 €.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.09- CONSTITUTION DE PROVISIONS COMPTABLES POUR CREANCES DOUTEUSES**

Après débat a été adoptée la délibération sur la constitution de provisions comptables pour créances douteuses à hauteur de 2 000 €.

-DELIBERATION ADOPTEE-

=> CCAS de la Ville de Roncq : rapport annuel 2019

=> MEL : rapports annuels 2018 portant sur :

- le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

- le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement

- les finances

- les dépenses par territoire

*Arrêté/Décision du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 16 décembre 2019 : 22*

Levée de séance à 19h35  
RD/FV/MV/AC – le 29 janvier 2020